

Le sport Universitaire :

Après avoir payé le droit au sport de 15€ auprès du bureau scolarité, il vous faut vous présenter au bureau d'accueil de l'iut avec :

- un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive.
- 2 Photos.
- La carte étudiant de l'année en cours.

Pour les membres du personnel de l'IUT le prix de l'inscription au sport universitaire est de 25€ à 50€ selon votre indice salarial.

Avec la carte sportive vous pouvez pratiquer toutes les activités sportives de votre choix.

Modalités d'inscriptions

OPTION SPORT
OU
PRATIQUE LIBRE



INSCRIPTION OBLIGATOIRE

IL VOUS FAUT :

- Le certificat médical
- 2 PHOTOS
- La carte d'étudiant 2011/2012
- Attestation d'inscription 2011/2012 (droit sport acquitté)

DEBUT DES INSCRIPTIONS : LE 13 SEPTEMBRE 2011

Au bureau accueil de 9h30 à 11h30 et de 13h à 15h30

DEBUT DES ACTIVITES LE 19 SEPTEMBRE 2011

Se rendre directement sur les installations sportives avec sa carte de sport
(sauf billard français, inscription préalable)